

Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels : pourquoi la CFDT n'a pas signé l'accord

Après des mois de discussions, la CFDT a fait le choix de **ne pas signer** un texte qui ne répond ni aux besoins des salariés ni aux enjeux de transformation du service public. Ce texte de l'accord, pré écrit par la direction et adapté à la marge seulement à certaines de nos revendications, ne fixe **aucune obligation**, **aucun calendrier**, **aucun budget**, **aucune garantie de résultat**. Autrement dit : un accord sans leviers, sans moyens, sans impact réel.

La CFDT ne signe pas des textes de façade. Cet accord, en l'état, ne protège pas les salariés, n'anticipe pas les mutations des métiers, ne corrige pas les inégalités existantes, et ne prépare pas l'avenir de l'entreprise.

Un accord sans engagements concrets.

Tout au long des discussions, la CFDT a demandé que la GEPP ne soit pas qu'une boite à outils. Nous avons réclamé :

- Une **vision stratégique** sur les projets de l'entreprise et leurs conséquences sur l'évolution des métiers et leurs conséquences sociales ;
- Des engagements forts d'accompagnement des salariés dont l'emploi est ou sera fragilisé, et des moyens chiffrés pour accompagner les reconversions et financer les formations;
- Un calendrier clair pour la mise en œuvre des dispositifs et des indicateurs d'évaluation permettant de mesurer les résultats ;
- Une **transparence totale** sur les mobilités internes et les parcours professionnels ;

Ces demandes n'ont pas été satisfaites. La direction a choisi la posture plutôt que l'action et les engagements mesurables, alors que la CFDT réclamait **une stratégie de formation ambitieuse**, centrée sur les métiers fragilisés et sur les transitions professionnelles.

La mobilité : promue sur le papier, bloquée dans les faits.

Mobilité facilitée, parcours personnalisés, valorisation des compétences transférables: les intentions sont bonnes, mais sur le terrain, la réalité est toute autre: candidatures internes ignorées, blocages hiérarchiques, absence d'accompagnement, inégalités territoriales flagrantes. Or, cet accord ne propose aucun mécanisme contraignant. Résultat: les mobilités restent une promesse vide, une impasse pour de nombreux salariés.

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR







Un aveuglement sur les enjeux structurels.

Aborder enfin les vrais problèmes de l'entreprise (organisation rigide, cloisonnée, qui étouffe les initiatives et entretient la défiance), c'est ce que nous réclamions. Mais l'accord écarte toute remise à plat de la structure managériale ou hiérarchique. Aucune réponse non plus sur la pyramide des âges déséquilibrée, ni sur la transmission intergénérationnelle. L'accord ignore totalement le risque de rupture générationnelle et la perte des savoir-faire dans un contexte où 40 % des effectifs ont plus de 55 ans.

La transition écologique : un simple vernis.

L'entreprise multiplie les événements «vitrine», les salons, conférences, webinaires... Mais n'en tire aucune conséquence sur les emplois, les compétences ou l'organisation du travail. Aucune cartographie des métiers exposés, aucune anticipation des impacts, aucune mesure de reconversion! La CFDT refuse cette écologie d'apparence. La transition écologique doit aussi être une transition sociale, avec de vraies mesures d'accompagnement et de formation.

Un refus cohérent avec nos valeurs.

Ne pas signer, ce n'est pas refuser le dialogue : c'est refuser la supercherie sociale. La CFDT veut des accords utiles, concrets, opposables, qui améliorent réellement la vie et les perspectives des salariés. Ce texte n'en fait rien.

Nous voulons un accord qui:

- Replace le travail réel au centre du dialogue social;
- Garantisse la sécurité des parcours ;
- Donne des droits nouveaux et effectifs aux salariés;
- Fasse des managers et des RH de véritables facilitateurs ;
- Mette fin à l'opacité et permette à chacun de projeter son avenir professionnel.

La CFDT ne signe pas les illusions. Elle signe les engagements. Et cet accord, malgré ses belles phrases, n'en contient pas.

Octobre 2025

SUIVEZ-NOUS SUR











Les Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr